

L'art au palais



Jean-Pierre Buyle

jpbuyle@buylelegal.eu

Cette nouvelle rubrique présente des œuvres d'artistes exposées dans nos palais de justice ou nos maisons de justice. Les liens entre l'art et les acteurs de justice sont ancestraux. Rien de plus naturel que de placer la beauté de l'art au cœur des travaux de la justice. La beauté est la voie d'accès à la liberté.

« L'allégorie de la justice de Lucas Cranach L'Ancien »

Interprétée par Jean-Luc Moerman pour le vestiaire des avocats du barreau de Bruxelles.

Cette œuvre d'érotisme allusif a été peinte en 1537 au moment où l'artiste Lucas Cranach a 65 ans. La jeune femme y est recouverte d'un léger voile transparent. Elle a les insignes de la justice : l'épée du Barreau (mise en garde contre la dureté du jugement) et la balance (symbole de la pondération scrupuleuse). La garde de l'une et les bras de l'autre signent le pubis de la demoiselle. Ses yeux ne sont pas bandés (signe de l'impartialité). La chair illumine les ténèbres.

Jean-Luc Moerman, artiste bruxellois, a photographié cette peinture et l'a travaillée dans une dimension deux fois et demie plus grande. Le corps de la justice change de couleur, devient pluriel et opaque. Un étrange tatouage infini apparaît sur sa peau comme les labyrinthes de l'architecte Joseph Poelaert sur le sol en marbre de la salle des pas perdus du palais. Jean-Luc Moerman a aussi illustré l'« introduction à la vie du barreau » rédigé par Albert Nyssens à l'attention des stagiaires, avec des empreintes de mandarines tatouées, proches du travail de Jackson Pollock. Son art est très urbain et proche des graffitis, des BD mangas et des nouvelles technologies numériques.

L'œuvre interprétée de Cranach a été placée à la buvette du vestiaire des avocats du barreau de Bruxelles en 2011.

